

## La Politique & engagements qualité de L'AHSM dans le champ de la formation dispensée par ses instituts

La démarche qualité du champ de la formation inclut sans distinction les 3 instituts de l'AHSM pour penser l'évolution des formations dans un contexte global de nécessité :


Elle a vocation à servir le projet commun aux 3 instituts, quelles que soient leurs orientations propres.

Ainsi les instituts de formations de Nice et de Privas soumis à autorisation proposant formations certifiantes, qualifiantes et concourant au développement des compétences dans le cadre de la formation professionnelle continue et initiale. Celles-ci s'inscrivent pleinement dans les politiques locales de formation de leur territoire ou région et répondent favorablement aux attentes des financeurs et des organismes de gestion dont ils dépendent.

L'institut de formation Sainte Marie (IFSM), dernier né des instituts au sein de l'AHSM quant à lui, est spécialisé dans la formation continue de développement des compétences dispensées par des formateurs- experts internes à l'association.

### Les ambitions de l'AHSM au travers de ses dispositifs de formation |

- Développer la formation des professionnels de santé dans les territoires et le développement des compétences
- Améliorer l'accès à la formation continue
- Favoriser le partage des savoir-faire des talents et des expertises de l'Association Sainte Marie ; à destination des structures souhaitant valoriser et développer des actions de formation sur nos territoires à partir des orientations sociales et professionnelles des clients.
- Améliorer la visibilité des instituts et des savoirs faire des professionnels des établissements de l'AHSM
- Développer l'attractivité des établissements de l'AHSM pour les acteurs de la santé
- Être reconnue pour le sérieux des accompagnements et des compétences enseignées

 La politique qualité, portée par la fonction centrale rappelle l'engagement de nos établissements à maintenir le partage des valeurs de l'Association Hospitalière Sainte Marie avec toutes les parties prenantes : bénéficiaires-Financeurs-Employeurs-salariés

AGISSONS ENSEMBLE ET PARTAGEONS NOS VALEURS



RESPECT & DIGNITÉ



AUTONOMIE



INNOVATION  
& ANTICIPATION



COMPÉTENCES



BIENVUEILLANCE



## Nos engagements et nos missions communes |

### 1 Viser l'excellence pédagogique respectant les normes qualité exigées

- Structurer la gouvernance commune des 3 instituts par une fonction centrale.
- Poursuivre l'uniformisation du système qualité commun des 3 instituts de l'AHSM.
- Assurer une gestion documentaire efficace et permettant d'apporter la preuve de la qualité des dispositifs et d'harmoniser les pratiques.
- Cultiver les notions de pertinence de l'ingénierie de formation.
- Faire de l'atteinte des objectifs pédagogiques ainsi que de l'obtention des diplômes une exigence pour les instituts.
- Garantir les compétences plurielles des formateurs et leur diversification.
- Poursuivre la stratégie de communication permettant de dispenser une information claire et complète quant aux différents parcours et la performance des instituts.
- Gérer les risques.
- Cultiver la performance et l'esprit de progrès.

### 2 - Faciliter l'accès à la formation pour tous et tout au long de la vie professionnelle.

- Etre à l'écoute des bénéficiaires et prendre en compte leurs besoins et leurs remarques.
- Limiter les ruptures de parcours d'apprentissage.
- Positionner les apprenants au cœur de leur projet professionnel.
- Individualiser la formation et l'accompagnement des personnes en tenant compte des parcours et des situations particulières notamment pour les personnes en situation de handicap.

### 3 - Préparer aux métiers de demain et agir en faveur du développement économique

- Proposer des formations adaptées aux établissements partenaires internes ou externes.
- Entretenir la qualité de son partenariat et sa bonne connaissance des établissements de santé sur son territoire de santé : les projets d'établissements, les ressources humaines, l'organisation des soins, l'équipement, les besoins en formation des professionnels.
- Répondre aux besoins des employeurs d'un territoire notamment sur les métiers en tension et aux besoins des personnes opérant une transition professionnelle.

### 4 - Etre un acteur sur le plan de l'innovation

- Favoriser les conditions pour donner l'envie d'apprendre par des méthodes actives et une dynamique collective
- Être en veille sur les conditions organisationnelles et matérielles
- Poursuivre le développement numérique et la transformation digitale.
- Développer la simulation en santé ainsi que la réalité virtuelle ou augmentée et les faire labelliser
- Participer à des travaux de recherche

LE DIRECTEUR GENERAL  
Jean-Paul PERNET-SOLLIET